

## PLAN DE VIABILITE HIVERNALE 2021-2022

### Depuis le 15 novembre 2021

#### Sur le territoire de la Ville de Limoges et de la Ville du Palais-sur-Vienne :

Depuis le 15 novembre 2021, les services de Limoges Métropole sont en alerte et ont activé le **dispositif de viabilité hivernale 2021-2022**. En effet, du **15 novembre 2021 au 7 mars 2022**, une **astreinte permanente est activée pour déclencher les opérations de salage et de déneigement** en fonction des alertes météo annonçant des chutes de neige/ou de verglas, mais également en capacité à intervenir pour tout autres interventions liées aux phénomènes climatiques hivernaux ou non.

**En journée, l'ensemble des agents du service Gestion de Proximité de la Direction de la Voirie de Limoges Métropole est susceptible d'intervenir** pour ce service de viabilité hivernale. **La nuit (de 20h00 à 8h00), le week-end ou les jours fériés**, une équipe de **15 agents** sera en astreinte Viabilité Hivernale.

En cas d'alerte, et après signalement par le patrouilleur d'astreinte, les équipes de la Direction de la Voirie seront ainsi en mesure d'intervenir rapidement grâce **aux 6 saleuses et aux 6 tracteurs** dont elles disposent.

L'intégralité du réseau ne pouvant être traitée simultanément, l'intérêt collectif est privilégié. Aussi, les **grands axes structurants, les voies d'accès aux services de secours et les axes empruntés par les transports en commun seront pris en compte en priorité.**

#### **Les circuits prioritaires sont :**

- Le boulevard extérieur direction Vanteaux,
- Le boulevard extérieur direction Les Casseaux
- Le CHU
- La Clinique Chénieux
- La Clinique des Emailleurs
- Le secteur Nord par la rue Aristide Briand
- Secteur Nord – Le Palais-sur-Vienne
- Les voies pénétrantes du boulevard extérieur vers le centre-ville
- Le secteur Nord par la rue de Bellac
- Le secteur ouest de l'avenue de Landouge

136 km de voies

266 km de voies

#### **Les circuits secondaires sont :**

- ZI nord – Beaune
- Landouge - Bellegarde
- Zup – Bas de Landouge
- Grand Treuil – Bastide-Champ de Juillet
- Beaubreuil – Z.I.N. – Le Palais-sur-Vienne
- Du Vigenal à François Perrin
- Le secteur Sud

Afin de permettre aux équipes de déneigement d'intervenir rapidement sur ces secteurs, Limoges Métropole rappelle aux automobilistes qu'ils sont invités, dans la mesure du possible, en cas de fortes chutes de neige, à différer leurs déplacements afin de permettre aux équipes de la voirie d'intervenir dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, il est également mis à la **disposition des riverains des bacs à sel** pour leur permettre, en cas de neige, de saler leurs rues et leurs trottoirs.

**170 bacs à sel sont prévus cette année, mis sur l'ensemble du territoire communal** et seront régulièrement réapprovisionnés par les agents du service Gestion de Proximité (Direction de la Voirie) de Limoges Métropole.



### **Sur le territoire des autres communes membres de Limoges Métropole :**

Limoges Métropole assure la mise à disposition des ressources matérielles (unité de salage, sel et bacs à sel) sur les communes membres pour la réalisation des interventions de Viabilité Hivernale.

Contact presse : Hélène VALLEIX  
**Communauté urbaine Limoges Métropole**  
05 55 45 79 09 / 06 20 59 42 71  
Helene.valleix@limoges-metropole.fr